



**CONTRAT D'ENGAGEMENT  
FROMAGES DE CHEVRES**

Du jeudi 17 octobre 2019 au jeudi 12 mars 2020

Entre : l'adhérent  
Nom, prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : .....  
Mail : .....

et le producteur  
FORT Fabrice  
EARL des hirondelles  
24700 – Le Pizou

Référent : Edith Ermine

Contact : edithermine@live.fr

**En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.**

Pavés - 5,30€-		Buches - 5,30€-		Chabis - 3,20€-		Lingot - 5,00€-		Pizounais - 2,2€		Crottins 5€ les 3		Cabécous 2,5€ les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc

Total livraison : ..... Nombre de livraisons : 6 Total contrat : .....

Reçu .....chèques de .....euros et .....chèque de .....euros le .....

**Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles**

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
Janvier	
Février	
Mars	

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	
<b>17/10/2019</b>	
<b>14/11/2019</b>	
<b>12/12/2019</b>	
<b>9/01/2020</b>	
<b>13/02/2020</b>	
<b>12/03/2020</b>	

Le consommateur (trice)

Le producteur

## DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme.